

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**Séance du 10 juin 2025****Dossier N° 2****Délibération n°: DEL-2025-127****PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - FINANCES****Compte administratif 2024 - Approbation**

Rapporteur : Benoît COCHET

L'an deux mille vingt-cinq le mardi dix juin à 18 heures 15, le Conseil de communauté convoqué le 3 juin 2025, s'est réuni à l'hôtel de communauté d'Angers Loire Métropole, salle du Conseil, à Angers, sous la présidence de M. Christophe BECHU, président, assisté de Mme Roselyne BIENVENU, Mme Corinne BOUCHOUX, M. Jean-Charles PRONO, M. Yves GIDOIN, M. Roch BRANCOUR, Mme Véronique MAILLET, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Jean-Paul PAVILLON (jusqu'à la DEL-2025-142), M. Dominique BREJEON, Mme Caroline HOUSSIN-SALVETAT, M. Lamine NAHAM, M. Franck POQUIN, M. Benoît PILET, vice-présidents.

ETAIENT PRESENTS : M. Philippe ABELLARD, M. Yves AUREGAN, Mme Hélène BERNUGAT, M. Robert BIAGI, Mme Christine BLIN, M. Sébastien BODUSSEAU, M. William BOUCHER, M. Sébastien BOUSSION, Mme Christelle CAILLEUX (jusqu'à la DEL-2025-141), Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Patrick CHARTIER, Mme Edith CHOUTEAU, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Benoît CHRISTIAN, Mme Marina CHUPIN, M. Benoît COCHET, M. Yves COLLIOT, Mme Hélène CRUYPENINCK, Mme Anita DAUVILLON, M. Ahmed EL BAHRI, Mme Karine ENGEL, M. Patrick GANNON, M. Jean-François GARCIA, M. Jérémie GIRAULT, M. Bruno GOUA, Mme Corinne GROSSET, M. Anthony GUIDAULT, M. Jean HALLIGON, M. Paul HEULIN, M. Arnaud HIE, Mme Lydie JACQUET, M. Grégoire JAUNEAULT, M. Benjamin KIRSCHNER, M. Grégoire LAINÉ, Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD (à partir de la DEL-2025-130), Mme Carine LE BRIS-VOINOT, Mme Sophie LEBEAUPIN, Mme Marie-Isabelle LEMIERRE, Mme Monique LEROY, Mme Nacira MEGHERBI, M. Jean-Pierre MIGNOT, M. Patrice NUNEZ, M. Stéphane PABRITZ, Mme Isabelle RAIMBAULT, M. Jean-François RAIMBAULT, M. Florian RAPIN, Mme Elsa RICHARD, M. Bruno RICHOU, Mme Geneviève STALL, Mme Alima TAHIRI, M. Augustin VANBREMEERSCH, Mme Céline VERON, M. Philippe VEYER, M. Jean-Philippe VIGNER

ETAIENT EXCUSES : Mme Constance NEBBULA, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Marc CAILLEAU, M. Denis CHIMIER, M. Nicolas DUFETEL, Mme Mathilde FAVRE D'ANNE, Mme Caroline FEL, M. Vincent FEVRIER, M. Jérôme FOYER, M. Eric GODIN, Mme Agnès GUEMAS-GALLARD, M. Francis GUTEAU, Mme Marielle HAMARD, M. Jean-Pierre HÉBÉ, M. Maxence HENRY, M. Mickaël JOUSSET, Mme Marie-France RENOU, Mme Claire SCHWEITZER, M. Laurent VIEU, M. Richard YVON

ETAIENT ABSENTES : Mme Célia DIDIER, Mme Sylviane DUARTE

Les vice-présidents et les délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L.2121-20 du code général des collectivités territoriales.

M. Jean-Paul PAVILLON a donné pouvoir à Mme Edith CHOUTEAU à partir de la DEL-2025-143

Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Franck POQUIN

Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON a donné pouvoir à Mme Sophie LEBEAUPIN

M. Marc CAILLEAU a donné pouvoir à M. Jean-François RAIMBAULT

Mme Christelle CAILLEUX a donné pouvoir à M. Sébastien BOUSSION à partir de la DEL-2025-142

M. Denis CHIMIER a donné pouvoir à M. Sébastien BODUSSEAU

M. Nicolas DUFETEL a donné pouvoir à Mme Christine BLIN

Mme Mathilde FAVRE D'ANNE a donné pouvoir à Mme Karine ENGEL

Mme Caroline FEL a donné pouvoir à M. Benjamin KIRSCHNER

M. Vincent FEVRIER a donné pouvoir à M. Patrick GANNON

M. Jérôme FOYER a donné pouvoir à Mme Christelle CAILLEUX jusqu'à son départ

M. Eric GODIN a donné pouvoir à Mme Carine LE BRIS-VOINOT

Mme Agnès GUEMAS-GALLARD a donné pouvoir à M. Jean HALLIGON

M. Francis GUTEAU a donné pouvoir à M. Stéphane PABRITZ

Mme Marielle HAMARD a donné pouvoir à Mme Silvia CAMARA-TOMBINI

M. Jean-Pierre HÉBÉ a donné pouvoir à M. Benoît COCHET

M. Maxence HENRY a donné pouvoir à M. Roch BRANCOUR

M. Mickaël JOUSSET a donné pouvoir à M. Philippe VEYER

Mme Christelle LARDEUX-COIFFARD a donné pouvoir à Mme Roselyne BIENVENU jusqu'à la DEL-2025-129

Mme Marie-France RENOU a donné pouvoir à M. Jean-Charles PRONO

Mme Claire SCHWEITZER a donné pouvoir à M. Yves AUREGAN
M. Laurent VIEU a donné pouvoir à M. Ahmed EL BAHRI
M. Richard YVON a donné pouvoir à Mme Alima TAHIRI

Mme Véronique MAILLET, vice-présidente, a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'hôtel de communauté le 12 juin 2025. La captation audiovisuelle de la séance peut être consultée sur le site internet d'Angers Loire Métropole ainsi qu'au service des archives vivantes.

EXPOSE

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 - RAPPORT DE PRÉSENTATION

Conformément au code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil de communauté adopte le compte administratif présenté par le Président ou son représentant et arrête le compte de gestion du comptable public. Avant de proposer l'adoption de ce compte administratif (CA) 2024, conforme au compte de gestion 2024 transmis par le Trésorier, le présent document expose :

- Les principaux enseignements de l'exercice budgétaire 2024 accompagnés de la balance générale et des niveaux de résultats,
- Une situation synthétique plus détaillée par budget (1 budget principal et 7 budgets annexes),
- Un bilan de la dette au 31/12/2024.

→ LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Après les dernières années marquées par des niveaux d'inflation élevés et le financement des lignes B et C du tramway, l'exercice 2024 marque un point d'étape important dans la vie financière de ce mandat. Ce Compte Administratif (CA) présente ainsi des indicateurs financiers très satisfaisants grâce notamment au dynamisme de nos ressources et aux efforts de gestion réalisés depuis plusieurs années :

- ♦ **Un budget volontariste et sincère dans son exécution** : 98 % des crédits de dépense votés au BP 2024 ont été mis en œuvre,
- ♦ **Un budget de fonctionnement solide avec** :
 - Une progression de 18,5 M€ des recettes de fonctionnement (à taux de fiscalité constants) grâce au dynamisme économique du territoire,
 - Des dépenses de fonctionnement maîtrisées en hausse de + 4,2 M€ (soit + 1,4 %) inférieures à l'inflation avec des efforts ciblés sur des dépenses prioritaires (sur le budget transports et les Ressources Humaines en particulier),
 - Une épargne brute solide qui atteint 87,2 M€ (+18% par rapport à 2023). Cette épargne permet de rembourser les annuités en capital de la dette (32,8 M€ en 2024) et d'autofinancer le volume des investissements en cours à hauteur de 54,3 M€.
- ♦ **Un niveau d'investissement une nouvelle fois soutenu avec** :
 - 127,6 M€ de dépenses réalisées en 2024 contre 156,3 M€ en 2023 (la baisse par rapport à 2023 se justifiant par la fin du chantier du tramway) qui permettent de soutenir l'activité des entreprises sur notre territoire,
 - 69 M€ d'investissement (54 % du total) fléchés sur la transition écologique.
- ♦ **Une dette de 574 M€ en baisse de - 9,2 M€** avec une capacité de désendettement inférieure à 7 ans qui reste très éloignée du niveau prudentiel de 12 ans fixé par l'Etat.

→ BALANCE, NIVEAUX D'ÉPARGNE ET RÉSULTATS DU BUDGET GÉNÉRAL

Mouvements réels (hors OCLT et hors BA lotissement économique)

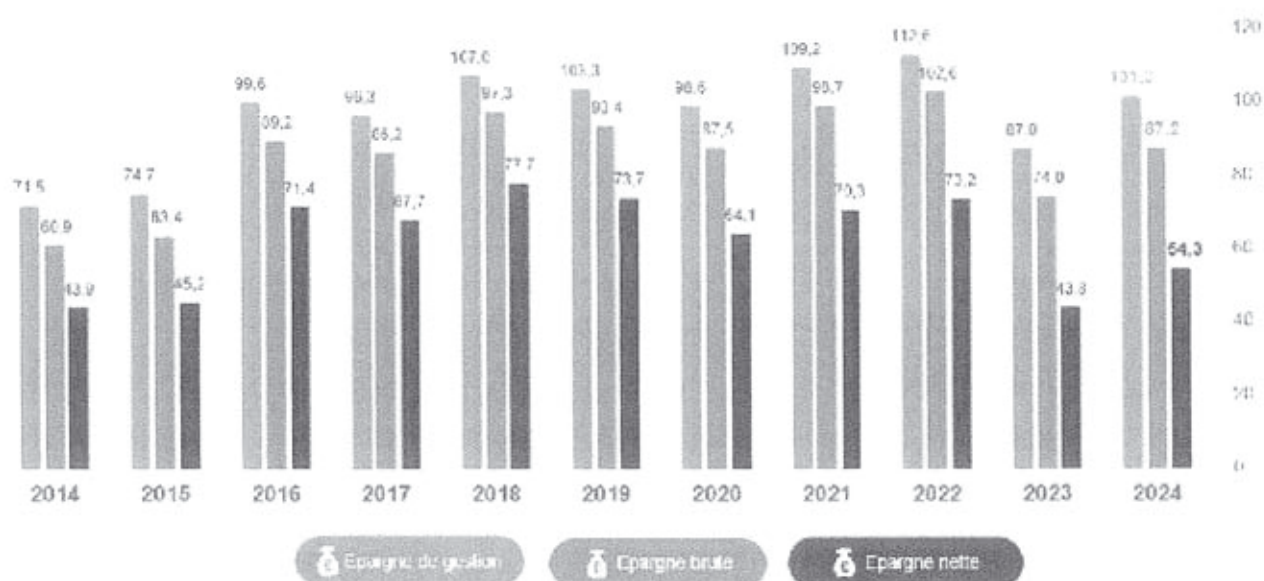
(en milliers d'euros)

	CA 2023	CA 2024	Variation 2023 / 2024	
Fonctionnement				
Recettes Fonct.	392 946	411 478	18 532	4,7%
Dépenses Fonct.	305 926	310 155	4 229	1,4%
Epargne de gestion	87 020	101 323	14 303	16,4%
Intérêts	13 031	14 168	1 137	8,7%
Epargne brute	73 989	87 155	13 166	17,8%
Capital	30 187	32 822	2 635	8,7%
Epargne nette	43 802	54 332	10 530	24,0%
Investissement				
Dépenses Invest.	156 348	127 607	-28 741	-18,4%
Désendetttement	13 078	5 380	-7 698	-58,9%
Recettes Invest.	171 460	153 320	-18 140	-10,6%
Autres Recettes	54 330	58 118	3 788	7,0%
Emprunt	63 278	24 732	-38 546	-60,9%
Affectation du résultat N-1 sur Inv.	53 852	70 470	16 618	30,9%
Solde Investissement	2 034	20 333	18 299	899,6%
Résultat Exercice	45 836	74 665	28 829	62,9%
Résultat de clôture	56 241	60 557	4 316	7,7%
Résultat de clôture après reports	22 554	30 108	7 554	33,5%

Ces résultats 2024 sont la conséquence de notre stratégie financière initiée depuis 2014 visant notamment à maintenir une gestion sérieuse des dépenses de fonctionnement. Les grands équilibres financiers sont préservés afin d'autofinancer au maximum les dépenses d'investissement, de maîtriser le recours à l'emprunt et de sécuriser au maximum d'éventuels aléas.

Même si des situations différentes sont constatées par budget, notre niveau global d'épargne brute progresse de 18 % pour se situer à plus de 87 M€. Cette hausse des niveaux d'épargne (de gestion, brute et nette) est générale et permet d'aborder l'avenir avec une certaine sérénité.

✦ ÉVOLUTION DES NIVEAUX D'ÉPARGNE DU BUDGET GÉNÉRAL DEPUIS 2014 (EN M€)



Après financement des annuités de dette, la collectivité dispose d'environ 54,3 M€ d'épargne nette pour autofinancer ses investissements.

Les efforts de gestion engagés sur ces dernières années ont ainsi largement contribué à financer les hauts niveaux d'investissements récents et en particulier la réalisation des lignes B et C du tramway. Cette situation financière est globalement très satisfaisante aujourd'hui pour faire face à la situation économique et à ses incertitudes.

✦ RÉSULTATS CUMULÉS DU BUDGET GÉNÉRAL APRÈS REPORTS (EN M€)



Les résultats 2024 après reports de l'ensemble des principaux budgets sont excédentaires (excepté les budgets lotissements économiques et réseaux de chaleur). Ces réserves permettront à nouveau de limiter significativement le recours à l'emprunt sur 2025 et de maintenir nos niveaux d'investissement pour les années à venir (pour mémoire, les résultats budgétaires exceptionnels de 2021 et 2022 s'expliquent largement par les volumes d'emprunts mobilisés en anticipation des travaux du tramway).

Les deux tableaux ci-après permettent de détailler de manière plus précise la composition des résultats et des niveaux d'épargne par budget.

• La capacité de désendettement

Le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute (appelé capacité de désendettement) permet de mesurer le nombre d'année nécessaire pour rembourser l'encours de dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

Budget consolidé

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Stock de dette au 31/12/N en M€ (encours global)	499,3	541,8	556,8	583,2	574
Epargne brute en M€ (avec cessions)	87,5	98,3	102,6	74,0	87,2
Capacité de désendettement en nb d'années (hors cessions)	5,9	6,0	5,7	8,3	6,9
Capacité de désendettement en nb d'années (avec cessions)	5,7	5,5	5,4	7,9	6,6

Budget principal

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Stock de dette au 31/12/N en M€ (encours global)	164,4	162,6	173	204,1	217,9
Epargne brute en M€ (avec cessions)	35,6	42,3	44,0	28,6	35,2
Capacité de désendettement en nb d'années (hors cessions)	5,0	4,8	4,5	8,4	7,0
Capacité de désendettement en nb d'années (avec cessions)	4,6	3,8	3,9	7,1	6,2

Notre capacité de désendettement (hors cessions) est de 6,9 ans pour le budget consolidé et de 7 ans pour le budget principal. Ces niveaux restent très satisfaisants et bien inférieurs aux 12 ans de valeur prudentielle présentée par l'Etat.

Vu le code général des collectivités territoriales, articles L. 5211-1 et suivants et L. 5215-1 et suivants,
Vu les statuts d'Angers Loire Métropole,
Considérant l'avis de la commission des finances du 02 juin 2025

DELIBERE

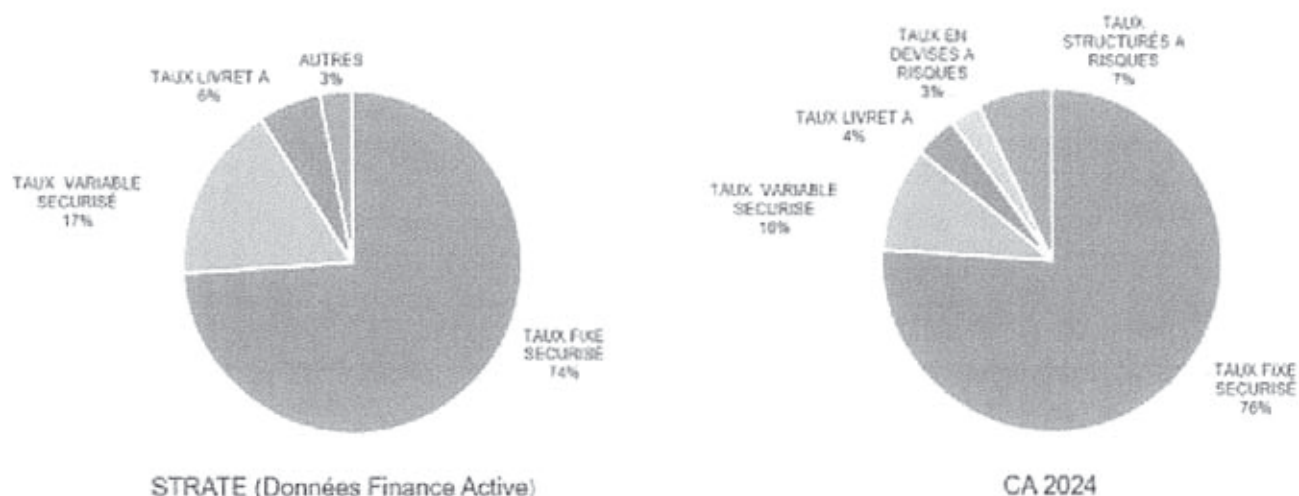
Approuve le compte administratif du budget général de l'exercice 2024,

Arrête les résultats de l'exercice hors résultats antérieurs à **74 785 473,18 €** se décomposant comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Résultat de l'exercice 2024
 Budget principal	8 894 670,58	-3 768 984,74	5 125 685,84
Budget eau	4 458 627,50	-4 796 730,74	-338 103,24
 Budget assainissement	3 248 201,51	4 896 076,87	8 144 278,38
 Budget déchets	6 375 713,36	5 456 617,75	11 832 331,11
 Budget aéroport	-19 916,79	22 742,59	2 825,80
 Budget transport	9 271 331,14	22 657 744,15	31 929 075,29
Budget réseaux de chaleur	-218 406,01	18 188 841,81	17 970 435,80
Budget lotissements économiques	47 874,92	71 069,28	118 944,20
Budget général	32 058 096,21	42 727 376,97	74 785 473,18

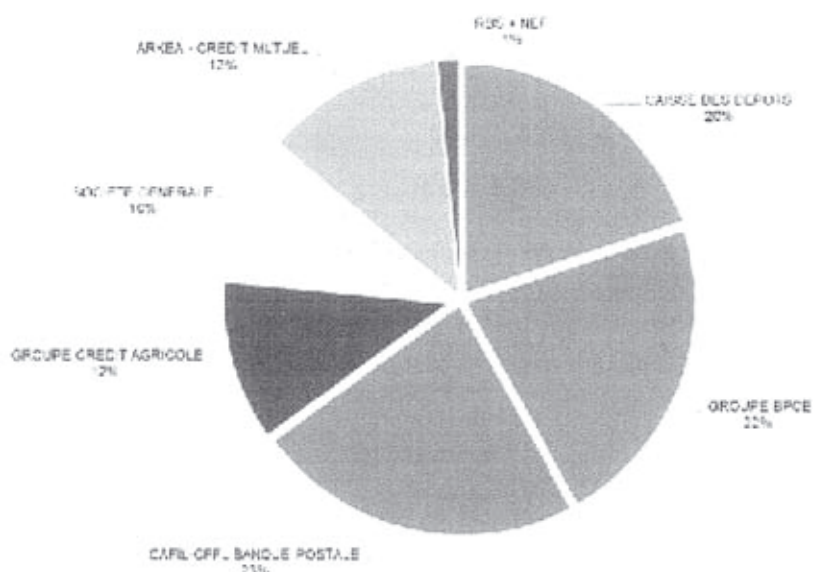
• Une structure de dette sécurisée à 90%

Le graphique ci-dessous illustre la structure de dette et fait ressortir la part de dette sécurisée à taux fixe (76%), à taux variable (10%) et Livret A (4%). La part de dette à risque 10% est en constante diminution depuis 2014.



• Une diversité de prêteurs

Pour information, nos 3 principaux prêteurs sont : le groupe Banque Postale, le groupe Caisse d'Epargne et la Caisse des Dépôts. Les autres prêteurs représentent 35 % de l'encours.



• Les conditions financières des nouveaux encours 2024 : la dominante Livret A

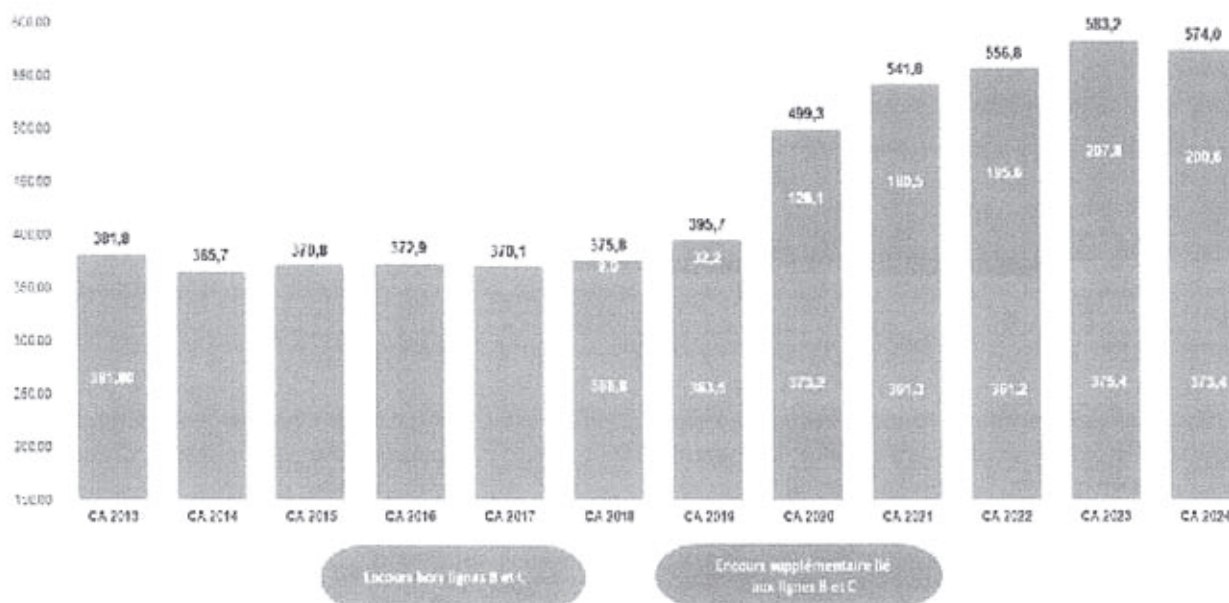
Vous trouverez en annexe à la délibération les caractéristiques détaillées des nouveaux emprunts mobilisés en 2024 (20 M€) des opérations de transfert entre budgets (4,7 M€) et de remboursement anticipé (0,6 M€). Cette annexe de 11 lignes détaille le montant du prêt, le prêteur, le budget concerné, le taux et sa durée.

Compte tenu des conditions des marchés financiers et de la structure de l'encours, les 20 M€ de nouveaux emprunts ont été adossés au livret A. Au global pour 2024, l'ensemble de ces opérations ont permis de dégager un taux moyen de 3,06 % sur une durée moyenne de 24 ans.

Le graphique ci-dessous permet de confirmer deux éléments projetés au début de ce mandat sur la dette d'ALM :

- La fin du financement des lignes B et C marque le début d'une période de désendettement. Globalement, **la dette passe de 583,2 M€ à 574 M€** soit - 9,2 M€ entre 2023 et 2024,
- Hors tramway, la dette est restée stable entre 2020 et 2024 à 373,4 M€.

EVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE 2013-2024
(En M€ d'euros - Chiffres au 31/12/N)



Ces dernières années, les priorités en matière de gestion de dette ont été de sécuriser l'encours et de réaliser dans les meilleures conditions de marché le financement des lignes B et C du Tramway. **Ces objectifs ayant été atteints** (229 M€ d'emprunts pour le tramway à taux moyen de 1,09 % et environ 10% d'emprunts à risque seulement dans l'encours), de nouvelles actions d'optimisation et de sécurisation de la dette ont été engagées.

Les opérations menées sur les deux derniers exercices (échange de taux, placement sur des comptes à terme...) ont généré 3,2 M€ de gains financiers (dont 2,7 M€ sur 2024) et 7,7 M€ de stock de provisions constitués pour risques financiers.

→ BUDGET RÉSEAUX DE CHALEUR

Réseaux de chaleur									
FONCTIONNEMENT									
RECETTES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Redevances	1 184	1 348	164	13,8%	Charges à caractère général	195	188	-7	-3,4%
Prestations de service et autres	271	48	-223	-82,3%	Dépenses de personnel	127	126	-1	-0,5%
dont reprise de provision pour risques financiers	150	0	-150		Total	321	314	-7	-2,2%
					Epargne de gestion	1 134	1 082	-52	-4,6%
					Intérêts	575	354	-221	-38,4%
					Epargne brute	559	727	169	30,2%
					Capital	171	388	217	126,6%
Total	1 456	1 396	-60	-4,1%	Epargne nette	387	339	-48	-12,4%
INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	387	339	-48	-12,4%	Dépenses d'équipement	293	955	662	225,9%
Subventions / avances	234	86	-148	-63,3%	Réseau Roseraie - Modernisation	13	626	613	4887,2%
Total	622	425	-196	-31,6%	Total	293	955	662	225,9%

Pour faciliter la lecture de CA à CA, le retraitement équilibré des opérations de Rive Droite Angers n'apparaît pas dans ce tableau pour 2023

♦ COMMENTAIRE GENERAL

Hors reprise de provision pour risques financiers constatée en 2023, les **recettes de fonctionnement** du budget 2024 sont en augmentation de + 6,9 % (liée notamment à l'évolution des indices de révisions et des linéaires de réseaux pour le calcul de la redevance d'occupation du domaine public).

Les **dépenses de fonctionnement** sont en légère baisse (- 2,2 %). Ces principales charges correspondent à la réalisation de contrôles d'exploitation des réseaux et à la mise en place d'étude stratégiques portant sur le développement des réseaux de chaleur.

♦ INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement représentent 1 M€. Ces investissements concernent la poursuite des travaux de modernisation du réseau de chaleur de la Roseraie et la fin des investissements sur les travaux des 439 logements d'ALH de Monplaisir.

A noter que, depuis 2017, le volume des investissements porté par la SPL Alter Services pour le compte d'Angers Loire Métropole sur les réseaux de chaleur s'est établi à 54,6 M€ (36,5 M€ sur le Réseau de Chaleur Urbain (RCU) Angers rive droite, 2,5 M€ sur la Roseraie et 15,6 M€ sur Monplaisir).

→ BUDGET LOTISSEMENTS ÉCONOMIQUES

Le budget Lotissements économiques est un budget spécifique en ce sens qu'il ne comporte pas d'écriture réelle en section d'investissement et fait l'objet d'une comptabilité dite "de stock".

Pour mémoire, les écritures 2019 ont concerné la mise en œuvre par acte notarié des conditions patrimoniales et financières de transfert des 8 zones d'activités économiques des communes vers Angers Loire Métropole suite au passage en Communauté Urbaine. Comme en 2023, 2024 est une année sans mouvements comptables majeurs.

Les travaux d'entretien et de viabilisation de ces dernières années sont comptabilisés en fonctionnement et équilibrés par la vente de terrains à hauteur de 0,12 M€.

Le niveau de la DGD (Dotation Globale de Décentralisation) transports scolaires reste stable (2,2 M€).

En matière de recettes liées à la Délégation de Service Public (DSP) (notamment les recettes voyageurs), une évolution de + 3,2 M€ est à observer (hors opération comptable de régularisation sur la dotation forfaitaire pour un montant de 1,7 M€ encaissés en 2024). La hausse de la fréquentation suite à la nouvelle offre de mobilité déployée sur le territoire (dans la continuité de la mise en place des deux nouvelles lignes de tramway) est à l'origine de cette progression.

Grâce à ce dynamisme des recettes, le montant de la participation du budget principal transport peut-être ramené de 20,2 M€ à 16,4 M€, tout en se rappelant que son montant était de 11,4 M€ en 2022.

Les principaux écarts sur les autres recettes de fonctionnement (+ 1 M€ entre 2023 et 2024) proviennent principalement de produits financiers issus d'opérations d'optimisation de la dette.

▪ Les dépenses

Elles progressent de + 1,2 M€ entre 2023 et 2024 (soit + 1,5 %) principalement du fait de la hausse de la contribution forfaitaire de fonctionnement de la DSP de transports urbains (79,6 M€ en 2024 contre 75,8 M€ en 2023). **Cette augmentation de la contribution forfaitaire est liée au renforcement du réseau IRIGO avec la mise en service des deux nouvelles lignes de tramway et une offre de bus augmentée de 10%, notamment en 1^{ère} et 2^{ème} couronne.**

Sur les autres dépenses de fonctionnement, on peut observer l'inscription d'une provision à hauteur de 1,3 M€ pour des emprunts à risque (souscrits pour financer la première ligne). A noter également la baisse de 1 M€ entre 2023 et 2024 des frais d'indemnisation versés lors des travaux des lignes B et C du tramway. Cette diminution est cohérente avec la fin du chantier.

♦ ÉPARGNES ET ANNUITÉS DE LA DETTE

Le dynamisme des produits issus du versement mobilité et des recettes tarifaires permet **un accroissement significatif de l'épargne de gestion** (de 26,1 M€ en 2023 à 29,6 M€ en 2024).

Après soustraction des annuités de la dette (en hausse suite aux emprunts contractés pour financer les lignes B et C du tramway), le niveau d'épargne nette affiché à 8,6 M€ permet de continuer à autofinancer une grande part des investissements de l'année.

♦ INVESTISSEMENT

Le montant des investissements du budget transports intègre des **dépenses liées aux lignes B et C du tramway pour près de 2 M€** (acquisition de matériel roulant, travaux d'aménagement sur différents secteurs, etc).

Les dépenses d'investissement des transports urbains s'élèvent à 8 M€. Les principales dépenses concernent l'achat de 5 bus articulés alimentés au biogaz pour 2,6 M€, l'entretien des réseaux ou encore les équipements embarqués.



FONCTIONNEMENT

RECETTES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Versement mobilité	67 576	70 286	2 710	4,0%	Contribution forfaitaire fonct.	75 784	79 556	3 772	5,0%
DGD Transp. Scolaires**	2 215	2 178	-38	-1,7%	Contribution d'équipement	1 394	998	-396	-28,4%
Participation du budget principal ALM	20 242	16 442	-3 800	-18,8%	Restitution de Fiscalité	647	502	-145	-22,4%
Recettes DSP RD Angers	18 493	23 332	4 839	26,2%	Fonct. Services (RH, finances, charges exceptionnelles)	1 166	1 275	109	9,3%
dont régularisation comptable (dotation forfaitaire DSP, abonnement...)	0	1 656	1 656		Provisions pour emprunts à risques	2 412	1 290	-1 122	-46,5%
Finances et autres produits	1 051	2 016	965	91,8%	Activité transports urbains	2 073	1 070	-1 003	-48,4%
dont produits financiers - optimisation de la dette	279	1 901	1 622	581,4%	dont charges diverses et indemnisation (tramway)	1 169	87	-1 082	-92,6%
dont reprise sur provision risque financier	270	0	-270		Total	83 476	84 691	1 215	1,5%
dont aide exceptionnelle de l'Etat à la mobilité	449	0	-449		Epargne de gestion	26 102	29 563	3 461	13,3%
Total	109 578	114 254	4 676	4,3%	Intérêts + swap	7 066	6 926	-140	-2,0%
					Epargne brute	19 036	22 637	3 601	18,9%
					Capital	13 486	14 001	515	3,8%
					Epargne nette	5 550	8 636	3 086	55,6%

INVESTISSEMENT

FINANCEMENT	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	5 550	8 636	3 086	55,6%	Transports URBAINS	5 407	8 025	2 618	48,4%
Remboursement TVA	12 346	12 943	597	4,8%	dont achat bus	359	2 632	2 273	633,1%
Subventions et autres	6 210	105	-6 105	-98,3%	Tramway - ligne B	35 838	1 973	-33 865	-94,5%
Emprunts	19 000	0	-19 000	-100,0%	Remboursement avance COVID	0	1 459	1 459	
Total	43 106	21 684	- 21 422	-49,7%	Total	41 245	11 457	- 29 788	-72,2%

* Pour faciliter la lecture de CA à CA, un retraitement sur les opérations d'échange de taux a été appliqué aux recettes et dépenses de fonctionnement (800k€) pour 2023 et 2024.

**Comprend pour 2023 une participation de l'Etat au titre du Fonds Vert pour le développement du covoiturage (38 K€)

FONCTIONNEMENT

■ Les recettes

Le Versement Mobilité (VM) progresse significativement avec + 2,7 M€ (soit + 4 %). Cette hausse est conséquente et est directement liée au dynamisme économique de notre territoire.

Le graphique suivant met en perspective et retrace l'évolution du produit de VM (en M€) de ces derniers exercices :



→ BUDGET AÉROPORT

Aéroport



FONCTIONNEMENT

RECETTES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Participation Budget Principal	751	751	0	0,0%	Contrat d'exploitation	432	480	48	11,0%
Produits d'exploitation	49	27	-21	-44,2%	Fonct. Service / Autres	184	177	-7	-3,8%
					Total	617	657	41	6,6%
					Epargne de gestion	183	121	- 62	-33,9%
					Intérêts	0	0	0	
					Epargne brute	183	121	- 62	-33,9%
					Capital	0	0	0	
Total	800	779	- 21	-2,7%	Epargne nette	183	121	- 62	-33,9%

INVESTISSEMENT

FINANCEMENT	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	183	121	-62	-33,9%	Dépenses d'équipement	52	143	91	176,1%
Remboursement TVA	21	24	3	16,1%					
Total	204	145	-59	-28,8%	Total	52	143	91	176,1%

♦ COMMENTAIRE GENERAL

L'exercice budgétaire 2024 affiche une augmentation des dépenses de fonctionnement (+ 41 k€ par rapport à 2023) en raison principalement d'un ajustement du montant de la subvention allouée à la société EDEIS au titre de la Délégation de Service Public.

La participation du budget principal au budget annexe reste à 751 k€ en 2024 contre 1 200 k€ en 2015 et reflète le bien fondé de notre décision d'arrêter les aides aux lignes aériennes.

→ BUDGET DÉCHETS

Déchets											
FONCTIONNEMENT											
RECETTES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %		
Produits Exploitation	2 080	2 307	227	10,9%	Personnel	8 898	9 032	134	1,5%		
T.E.O.M	33 938	35 342	1 404	4,1%	Contrat exploitation	18 762	20 644	1 882	10,0%		
Subventions	4 650	6 998	2 348	50,5%	dont prestations traitement des déchets ménagers	8 253	9 611	1 358	16,5%		
dont soutien financier CITEO - filière de valorisation	4 045	6 235	2 190	54,1%	dont prestations collecte des ordures ménagères	3 938	4 901	963	24,4%		
Autres	103	285	182	177,1%	Fonctionnement du service	5 892	6 382	490	8,3%		
dont régularisation redevances centre de valorisation	0	105	105		dont entretien et réparation du matériel roulant	405	947	542	133,8%		
Recettes exceptionnelles	150	26	-125	-83,0%							
					Total	33 552	36 058	2 506	7,5%		
					Epargne de gestion	7 369	8 900	1 531	20,8%		
					Intérêts de la dette	462	70	-392	-84,8%		
					Epargne brute	6 906	8 829	1 923	27,8%		
					Capital de la dette	783	402	-381	-48,7%		
Total	40 921	44 957	4 037	9,9%	Epargne nette	6 123	8 428	2 304	37,6%		

INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	6 123	8 428	2 304	37,6%	Dépenses d'équipement	5 035	4 089	-946	-18,8%
Subventions / TVA / autres	1 084	573	-510	-47,1%	dont achat de véhicules / conteneurs enterrés	1 296	2 302	1 006	77,7%
					dont Buse de la Baumette	1 056	224	-833	-78,8%
					dont Territoire Intelligent - Accès déchèteries	1 142	0	-1 142	-100,0%
Total	7 207	9 001	1 794	24,9%	Désendetttement du budget	8 078	2 802	-5 276	-65,3%
					Total	13 113	6 891	-6 222	-47,4%

♦ FONCTIONNEMENT

Les **recettes de fonctionnement** de ce budget sont en augmentation entre 2023 et 2024 (+ 9,9 %) et s'établissent à 45 M€. Les principales évolutions concernent les produits issus de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en progression de + 1,4 M€ et des recettes liées à la filière de valorisation portée par CITEO (+ 2,2 M€).

Les **dépenses de fonctionnement** progressent globalement de + 2,5 M€. Cette évolution est principalement le reflet :

- d'une actualisation des prix sur différents contrats d'exploitation (traitement et collecte des ordures ménagères, marché d'entretien des points d'apport volontaire),
- de l'impact du déploiement de la collecte des biodéchets,
- d'une hausse des réparations sur le matériel roulant.

♦ ÉPARGNES ET ANNUITÉS DE LA DETTE

Le niveau d'épargne nette est en très nette progression et permet d'autofinancer totalement les investissements 2024 et de poursuivre le désendettement de ce budget annexe (- 2,8 M€ en 2024).

Depuis la fermeture de Biopole, l'encours de dette est ainsi déjà passé de 44,4 M€ au 31 décembre 2014 à 2,4 M€ au 31 décembre 2024. La totalité de la dette de ce budget sera remboursé en 2025, ce qui souligne à quel point nous avons su prendre les bonnes décisions après le fiasco du Tri-Mécano-Biologique.

INVESTISSEMENT

L'exercice 2024 est marqué par un niveau d'investissement de 4,1 M€. La majorité de ces dépenses concernent l'acquisition de véhicules de collecte, de conteneurs enterrés et de composteurs.

→ BUDGET ASSAINISSEMENT

Assainissement									
FONCTIONNEMENT									
RECETTES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Produits des ventes	20 132	20 535	403	2,0%	Personnel	4 285	4 508	222	5,2%
Participation (PFAC et PFAC-AD)	2 899	2 903	4	0,1%	Exploitation station Baumette	5 658	6 280	622	11,0%
Station Baumette	1 163	1 199	35	3,0%	Redevance pollution	2 150	2 144	-6	-0,3%
Redevance Modern. Réseaux	2 093	1 999	-94	-4,5%	Fonctionnement du service	4 096	4 923	827	20,2%
Reprise de provision pour risques financiers	550	0	-550	-100,0%	Dont eau / énergie	806	1 430	624	77,5%
Autres	1 625	1 373	-252	-15,5%	Provisions pour emprunts structurés	3 700	0	-3 700	-100,0%
dont prestations de branchement et extension	727	544	-183	-25,2%	Total	19 889	17 855	- 2 034	-10,2%
Total	28 463	28 008	- 455	-1,6%	Epargne de gestion	8 574	10 153	1 580	18,4%
					Intérêts de la dette	168	674	506	301,7%
					Epargne brute	8 406	9 480	1 074	12,8%
					Capital de la dette	1 020	675	-345	-33,9%
					Epargne nette	7 386	8 805	1 419	19,2%

INVESTISSEMENT									
FINANCEMENT	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	7 386	8 805	1 419	19,2%	Dépenses d'équipement	11 247	12 875	1 629	14,5%
Subventions et autres	768	189	-579	-75,4%	dont travaux sur les réseaux de collecte des eaux usées	7 859	7 552	-307	-3,9%
					dont travaux et maintenance STEP Baumette	188	1 486	1 298	690,4%
					dont maintenance et entretien eaux usées	575	1 281	706	122,7%
					Désendetttement du budget	5 000	0	-5 000	-100,0%
Total	8 154	8 994	840	10,3%	Total	16 247	12 875	- 3 371	-20,8%

♦ FONCTIONNEMENT

Hors reprise de provision pour risques financiers constatée en 2023, les **produits d'exploitation** (issus principalement des redevances assainissement) sont quasiment stables de CA à CA (+ 0,3 %) pour atteindre 28 M€.

En neutralisant la provision 2023 visant à la sécurisation des prêts structurés, les **charges d'exploitation** progressent de 1,7 M€ pour atteindre 17,9 M€. Cette variation se justifie par une hausse des dépenses d'exploitation de la station de dépollution de la Baumette (+ 0,6 M€ compte tenue d'une actualisation des prix des marchés), un rattrapage de facturation sur les dépenses d'énergie et les mesures impactant les ressources humaines (+5,2 %).

♦ ÉPARGNES ET ANNUITÉS DE LA DETTE

Dans ce contexte, l'épargne nette progresse significativement et se maintient à un niveau élevé (8,8 M€ en progression de + 19,2 % par rapport à 2023) malgré une hausse sur les intérêts de la dette.

L'opération de désendetttement de ce budget annexe à hauteur de 5 M€ en 2023 a permis une diminution importante des annuités de remboursement du capital de la dette sur l'exercice 2024 (-0,3 M€ soit - 34 %).

♦ INVESTISSEMENT

Les investissements 2024 atteignent un niveau inédit d'un peu plus de 12,9 M€. Ce montant se répartit principalement entre les travaux de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (8,3 M€), le renouvellement des stations périphériques (2,1 M€) et les travaux sur la ferme photovoltaïque (1,5 M€).

→ BUDGET EAU

Eau

(en milliers d'Euros)

FONCTIONNEMENT

RECETTES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Produits des ventes	25 806	26 303	497	1,9%	Personnel	6 747	7 184	437	6,5%
Dont ventes d'eaux aux abonnés et ventes en gros	20 951	21 619	668	3,2%	Fonct. du service	10 047	10 085	38	0,4%
Dont locations de compteurs	4 621	4 484	-136	-2,9%	Dont produits de traitement UPEP	2 271	2 291	21	0,9%
Redevance pollution	4 334	4 310	-24	-0,6%	Dont énergie	1 997	2 119	121	6,1%
Autres	1 936	1 769	-167	-8,6%	Revers. Redev. Pollution	4 326	4 396	69	1,6%
Reprise sur provision - risque financier	400	0	-400		Dont provision pour risques financiers	255	73	-182	-71,4%
					Total	21 376	21 738	362	1,7%
Total	32 476	32 383	-94	-0,3%	Epargne de gestion	11 100	10 644	-456	-4,1%
					Intérêts de la dette	773	534	-238	-30,8%
					Epargne brute	10 328	10 110	-218	-2,1%
					Capital de la dette	1 611	1 624	13	0,8%
					Epargne nette	8 717	8 487	-231	-2,6%

INVESTISSEMENT

FINANCEMENT	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Epargne nette	8 717	8 487	-231	-2,6%	Dépenses d'équipement	8 281	10 147	1 866	22,5%
Subventions / créances	11	231	220	1940,8%	Dont travaux entretien et renouvellement réseaux	4 501	7 273	2 772	61,6%
					Dont production et stockage eau potable	1 945	692	-1 253	-64,4%
					Dont refonte cybersécurité	197	349	152	77,2%
					Dont sécurisation RT0 - alimentation sortie Usine	50	190	140	280,0%
					Désendetttement	0	2 578	2 578	
Total	8 728	8 718	-10	-0,1%	Total	8 281	12 725	4 444	53,7%

♦ EXPLOITATION

Les **produits d'exploitation** sont globalement stables entre 2023 et 2024 (-94 k€ soit -0,3 %). Les recettes issues des ventes d'eau évoluent en cohérence avec la feuille de route tarifaire (+ 3 % entre 2023 et 2024).

Les autres recettes provenant des activités de gestion (branchements, prestations, produits divers) sont orientées à la baisse en raison principalement d'une diminution de l'activité branchements (-4,9 %) liées aux opérations d'aménagements. A noter la reprise de provision exceptionnelle de 400 k€ pour risques financiers constatée en 2023 non reconduite en 2024.

Les **charges d'exploitation** évoluent de + 0,4 M€ soit + 1,7 % par rapport à 2023. L'essentiel de cette évolution est lié à la progression des dépenses de personnel (mesures nationales et Glissement Vieillesse Technicité).

♦ ÉPARGNES ET ANNUITÉS DE LA DETTE

Le niveau d'épargne nette reste à un niveau tout à fait conséquent en se stabilisant autour de 8,5 M€. Cette ressource permet à la collectivité **d'autofinancer majoritairement ses niveaux d'investissement sans recours à l'emprunt et de poursuivre le désendetttement de ce budget annexe (-4,2 M€ en 2024 et un encours de dette divisé par 2,5 en 10 ans).**

♦ INVESTISSEMENT

Les niveaux d'investissement 2024 de 10,1 M€ sont significatifs et peuvent se ventiler de la manière suivante :

- 7,5 M€ consacrés au renouvellement du réseau de distribution d'eau potable,
- 1,3 M€ pour des dépenses logistiques ou l'achat de matériels (véhicules, outils supports, compteurs d'abonnés...),
- 0,7 M€ pour des travaux de maintenance sur l'usine de production d'eau potable,
- 0,6 M€ pour la maintenance des bâtiments d'exploitation et la mise en place d'un système d'information sécurisé et de solution logicielle de Gestion de la Relation Clientèle (GRC).

Description	Total
Logement / NPNRU	22 934
Voirie et espaces publics	22 750
Territoire Intelligent (notamment éclairage public)	13 779
ZAC économique (Cours St Laud, Quai St Serge, St Serge Faubourg Actif ...)	2 829
Plan Vélo	2 253
Système informatique et numérique	2 201
Enseignement Supérieur et Recherche	1 433
Eaux pluviales	1 978
Constructions scolaires	1 025
Accueil des gens du voyage	1 006
Total des principales opérations d'investissement	72 189
Total mandaté CA 2024	87 942
% des principales opérations sur CA 2024	82%

En complément à cette présentation thématique des principales opérations d'investissement pour 2024, il est utile de pouvoir illustrer pour le budget principal, la politique de transition écologique à partir de quelques projets sur cette thématique :

- Rénovation thermique des bâtiments (*plan de maîtrise de l'énergie des bâtiments, programme Mieux chez moi, ...*),
- Territoire intelligent pour accélérer la transition écologique (*notamment sur l'éclairage public*),
- Plan vélo (*aide à l'achat, infrastructures cyclables*),
- Boucles vertes,
- PLUi prenant en compte les objectifs du plan climat,
- Schéma directeur des paysages angevins,
- Plan de protection du bruit dans l'environnement,
- Entretien et balisage des sentiers de randonnées,
- Plan de gestion ENS/ONF,
- Acquisition de véhicules électriques,
- Développement des transports en commun et des mobilités douces,
- Travaux de désimperméabilisation sur la voirie et l'aménagement urbain, etc...

♦ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Le tableau suivant reprend les principales recettes d'investissement pour ce CA 2024 :

En K€	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Epargne nette	24 946	30 132	30 964	15 456	19 517
Subventions et FCTVA	12 770	36 229	33 452	33 656	43 966
Emprunts	31 500	9 850	22 700	44 278	24 732
TOTAL	69 216	76 211	87 116	93 390	88 215

Conformément à la stratégie financière annoncée lors des différents débats d'orientation budgétaire et budgets primitifs, la structure de financement de nos investissements s'adapte au rythme des dépenses à financer, au niveau annuel de l'épargne dégagée et aux conditions des marchés financiers.

Cette stratégie et l'anticipation d'un besoin de financement élevé a permis de **conserver une structure de financement de l'investissement vertueuse en 2024 (72 % de ressources propres)**.

Les principales évolutions concernent l'actualisation du calcul de l'Attribution de Compensation (AC) suite aux différents transferts vers ALM (- 10,7 % pour atteindre 15,1 M€ en 2024), la progression du reversement de la taxe de séjour (+ 0,3 M€) à Angers Loire Tourisme Expo Congrès (SPL ALTEC) et des régularisations fiscales de trop-perçu de TVA (+ 0,6 M€).

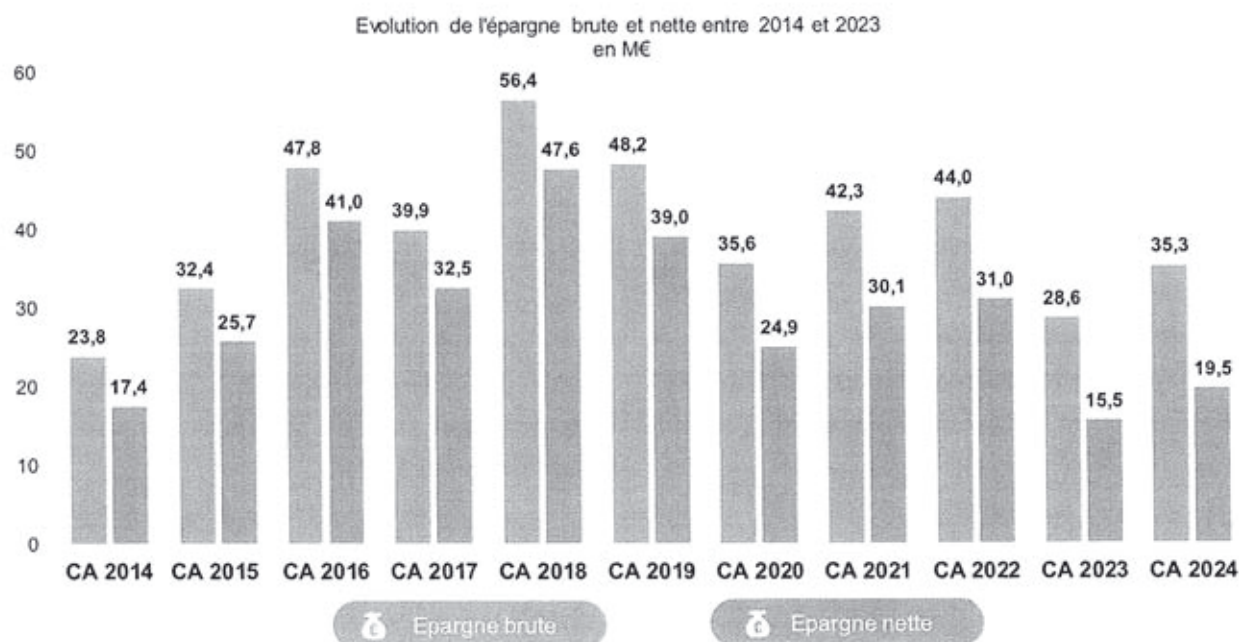
A noter que la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) ainsi que le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) restent stables entre 2023 et 2024 pour s'établir respectivement à 11,6 M€ et 5,7 M€.

▪ Les autres dépenses de fonctionnement : 30,8 M€

Ces dépenses, regroupant principalement l'ensemble des charges courantes des services (fluides, maintenance, assurances, taxes foncières ...), augmentent de 1,4 M€ au regard de l'exercice 2023 pour atteindre 30,8 M€.

ÉPARGNES DU BUDGET PRINCIPAL

La progression significative des recettes de fonctionnement comparativement aux dépenses induisent une **augmentation de l'épargne brute entre 2023 et 2024 de + 6,7 M€ (+23,4 %)**. En déduisant le remboursement en capital de la dette de cet indicateur, on obtient l'épargne nette qui s'élève à 19,5 M€ en 2024.



♦ LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses d'investissement 2024 du budget principal ont atteint **87,9 M€** et présentent une diminution par rapport à 2023 de - 2,5 %. Parmi les principales opérations d'investissement du budget principal, on peut noter de manière décroissante :

Globalement, les dépenses de fonctionnement évoluent de + 1,5 % entre 2023 et 2024 et se situent à 148,8 M€. Les principales évolutions sont présentées par rubrique ci-après :

▪ **Les dépenses de personnel : 29,2 M€ au budget principal**

	CA 2023	CA 2024	Variation en %
 Principal	27 211 952	29 174 980	7,2%
Eau	6 747 491	7 184 263	6,5%
 Assainissement	4 285 382	4 507 780	5,2%
 Déchets	8 897 920	9 031 682	1,5%
 Transports	461 208	366 335	-20,6%
Réseaux de chaleur	126 920	126 258	-0,5%
Total dépenses chapitre 012	47 730 873	50 391 297	5,6%

Tous budgets agrégés, les dépenses de masse salariale progressent de + 5,6 % entre le CA 2023 et le CA 2024. Cette variation s'explique de la manière suivante :

- + 1,6 % par rapport à 2023 liés à l'impact des mesures réglementaires nationales et locales avec effet sur la rémunération (effets report de l'augmentation de la valeur du point d'indice de + 1,5 %, 5 points d'indice supplémentaire au 1er janvier 2024, alignement du traitement minimum sur le SMIC, ...),
- + 0,9 % par rapport à 2023 liés à la révision de l'IFSE et au Glissement Vieillesse Technicité,
- + 3,1% par rapport à 2023 liés principalement à des renforcements d'effectif pour déployer les politiques publiques (voirie, transition écologique, eau et assainissement...).

▪ **Les autres charges de gestion courante : 54,5 M€**

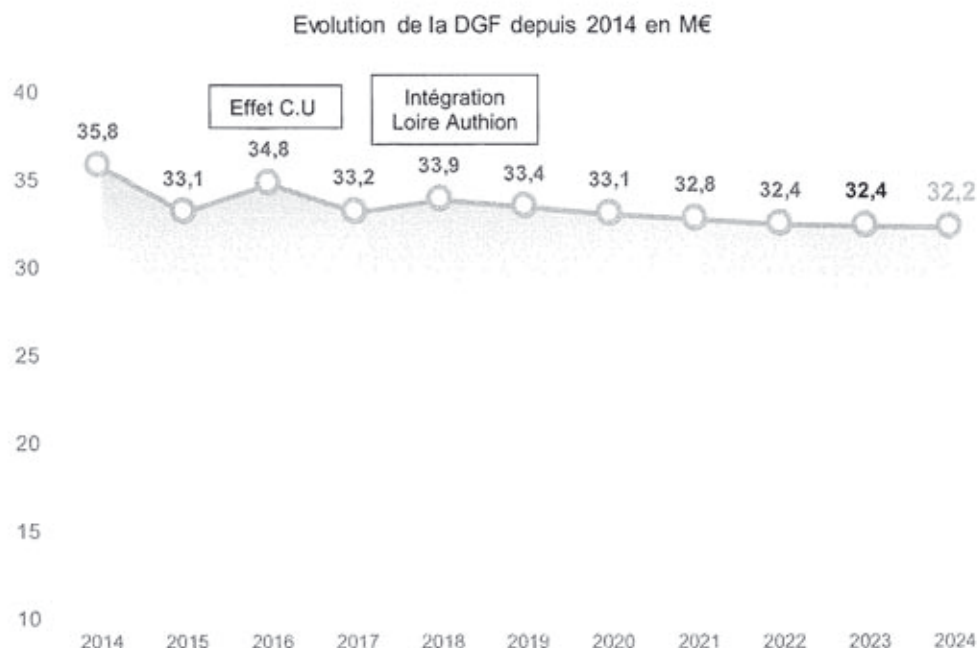
La contribution au SDIS progresse de + 4,4 % pour atteindre 16,1 M€. Les autres subventions de fonctionnement sont en augmentation de + 2,6 M€ par rapport à 2023 pour atteindre 17,8 M€. Cet écart correspond principalement au transfert de la contribution à l'Orchestre National des Pays de la Loire (ONPL) pour 1,1 M€ vers le budget d'ALM au 01/01/2024 (montant compensé par une baisse de l'attribution de compensation versée à la Ville d'Angers) et aux nouvelles modalités de calcul de la contribution financière sur la partie tourisme (+1 M€).

Les montants des participations aux budgets annexes et SPIC sont en diminution de – 3,8 M€ pour atteindre 17,2 M€ en 2024. Cette diminution est liée à la baisse de la participation financière d'équilibre du budget principal au budget annexe transports suite à la bonne tenue du versement mobilité et des recettes tarifaires des voyageurs en 2024.

▪ **Les atténuations de produits : 34,3 M€**

Cette rubrique regroupe notamment le Fonds National de Garantie Individuel de Ressources (FNGIR), les Attributions de Compensation (AC) et la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC). Ce chapitre évolue de – 2,7 % en comparaison avec 2023 pour atteindre 34,3 M€.

bonification de DGF associée à la transformation en communauté urbaine en 2016 et l'adhésion de Loire - Authion en 2018. La baisse tendancielle de ces dernières années reflète principalement la diminution de la part « dotation de compensation » de la DGF intercommunale.



- **Les autres produits (produits des services, produits financiers)**

Les 20,4 M€ de cette rubrique intègrent principalement les redevances d'occupation du domaine public, la vente de Biogaz, les remboursements des frais de structure par les budgets annexes, les refacturations diverses (frais de mutualisation, Centre de Maintenance Automobile) ou encore les régularisations exceptionnelles issues de la clôture des conventions de gestion de voirie (+ 2,1 M€ entre 2023 et 2024 sur ce dernier item). Entre 2023 et 2024, ces autres recettes sont ainsi en hausse de + 25,6 %.

- **Les produits exceptionnels**

Les recettes exceptionnelles atteignent 5,2 M€. Il s'agit essentiellement de produits de cessions de foncier ou de bâtiments.

	CA 2023 en €	CA 2024 en €	Variation en €	Variation en %
Fraction de TVA et Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires	46 879 499	46 302 787	- 576 712	-1,2%
Taxe sur le foncier bâti et allocations compensatrices	9 425 388	9 012 156	- 413 232	-4,4%
Taxe sur le foncier non bâti	627 337	647 957	20 620	3,3%
Fiscalité ménages	56 932 224	55 962 900	- 969 324	-1,7%
Cotisation Foncière des Entreprises et allocations compensatrices	30 048 958	32 457 357	2 408 399	8,0%
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	23 099 356	23 115 384	16 028	0,1%
Taxe sur les surfaces commerciales	4 695 075	5 551 851	856 776	18,2%
Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux	1 534 017	1 651 687	117 670	7,7%
Fiscalité entreprises	59 377 406	62 776 279	3 398 873	5,7%
Rôles complémentaires et supplémentaires (ménages + entreprises)	948 662	1 488 684	540 022	56,9%
Total contributions directes et allocations compensatrices	117 258 292	120 227 863	2 969 571	2,5%

* Point méthodologie : compte tenu de la réforme de la taxe d'habitation et d'autres décisions fiscales de l'Etat depuis 2021 (exonération de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de taxe sur le foncier bâti décidées par l'Etat en 2021 pour les établissements industriels), les allocations compensatrices (qui sont des dotations de l'Etat compensant une perte de produit fiscal) ont été intégrées aux contributions directes pour faciliter la lecture dans les différents tableaux de ce rapport.

▪ Le montant du poste **fiscalité "ménages"** s'établit à **55,9 M€ en 2024**, en baisse de 1,7 % par rapport à 2023. Le versement d'une fraction de TVA (en compensation de la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales) et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires représente l'essentiel de ce produit avec un niveau de 46,3 M€ (- 1 % par rapport au produit perçu en 2023). Les taxes sur le foncier bâti et non bâti (ainsi que les allocations compensatrices associées) représentent près de 9,7 M€ en 2024, en baisse de - 0,4 M€ en comparaison avec l'exercice 2023.

▪ Le **poste fiscalité "entreprises"**, d'un **montant global de 62,8 M€**, se répartit principalement entre la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour un montant de 32,5 M€ (+2,4 M€) et les compensations apportées par l'Etat au titre de la suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises pour 23,1 M€ en 2024.

Concernant les autres composantes de la fiscalité "entreprises", le produit des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) et la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) passent de 6,2 M€ en 2023 à 7,2 M€ en 2024 (+ 0,9 M€ pour la TASCOM et + 0,1 M€ pour les IFER).

Ces bons niveaux de fiscalité témoignent du dynamisme de notre territoire qui résulte des nombreuses implantations d'entreprises au cours du dernier mandat notamment.

▪ Les dotations, subventions et participations

Ce poste budgétaire représente 36,6 M€ soit 19,3 % des recettes de fonctionnement du budget principal et a augmenté entre 2023 et 2024 (+ 5,1 %). Il se compose de la manière suivante :

	CA 2023	CA 2024	Variation en €	Variation en %
DGF	32 373 221	32 177 716	-195 505	-0,6%
FCTVA Fonctionnement	122 069	492 557	370 488	303,5%
Participations	2 361 927	3 953 216	1 591 289	67,4%
dont Fonds Européens - PLIE	1 290 394	1 504 946	214 552	16,6%
dont éclairage public et enfouissements réseaux	-	609 117	609 117	
dont programme Horizon Europe et Atlas de la biodiversité	-	403 241	403 241	
Allocations compensatrices	Données retraitées en produit fiscal			
TOTAL	34 857 217	36 623 489	1 766 272	5,1%

Pour ce qui est de la DGF, qui représente 88 % du total, le graphique suivant retrace l'historique des niveaux constatés depuis 2014 où l'on retrouve notamment la baisse de la DGF sur la période 2014-2017, la

→ BUDGET PRINCIPAL

Principal



(en milliers d'Euros)

FONCTIONNEMENT

RECETTES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Impôts et taxes*	123 419	127 504	4 085	3,3%	Personnel	27 212	29 175	1 963	7,2%
dont Fiscalité Ménages et Entreprises	117 258	120 228	2 970	2,5%	Subventions et autres charges de gestion courante	54 748	54 512	-236	-0,4%
dont Taxe de séjour	1 411	1 867	456	32,3%	dont SDIS	15 436	16 116	680	4,4%
dont Attributions de compensation	1 858	2 554	696	37,5%	dont part. budget Transports et Aéroport	20 992	17 192	-3 800	-18,1%
					dont subvention CNPL	0	1 068	1 068	
					dont contribution financière Tourisme	1 241	2 275	1 034	83,3%
Dotations subventions et Participations	34 857	36 623	1 766	5,1%	Atténuations de produits	35 320	34 352	-968	-2,7%
dont DGF	32 373	32 178	-196	-0,6%	dont Attribution de Compensation	16 885	15 073	-1 813	-10,7%
dont FCTVA	122	492	370	303,3%	dont reversement taxe de séjour	1 132	1 411	279	24,6%
dont participations	2 362	3 953	1 591	67,4%	dont régularisations trop-perçu fraction TVA	0	583	583	
Autres produits	16 207	20 351	4 144	25,6%	Autres dépenses de fonctionnement	29 416	30 804	1 387	4,7%
dont gestion déléguée voirie	22	2 160	2 138						
dont nouvelles modalités de facturation - Centre de Maintenance Automobile	37	1 094	1 057						
Produits exceptionnels	4 771	5 224	453	9,5%					
dont cessions	4 223	4 423	200	4,7%					
Total	179 254	189 702	10 448	5,8%	Total	146 696	148 842	2 146	1,5%
					Epargne de gestion	32 557	40 859	8 302	25,5%
					Intérêts	3 986	5 610	1 624	40,7%
					Epargne Brute	28 571	35 249	6 678	23,4%
					Capital	13 117	15 734	2 617	19,9%
					Epargne Nette	15 454	19 516	4 062	26,3%

INVESTISSEMENT

RECETTES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %	DEPENSES	CA 2023	CA 2024	Variation en K€	Variation en %
Epargne Nette	15 454	19 516	4 062	26,3%	Dépenses et subventions d'Equiperment	82 786	77 228	- 5 557	-6,7%
Dotations, fonds divers et autre	13 067	14 694	1 627	12,4%	Avances - ZAC et autres	2 680	7 216	4 536	169,2%
dont FCTVA	8 436	11 515	3 079	36,5%	Achat de parts sociales	1 688	1 004	- 684	-40,5%
dont Taxe d'aménagement	4 631	3 179	-1 453	-31,4%	Dotations, fonds divers (taxe d'aménagement...)	3 041	2 494	- 547	-18,0%
Subventions et autres	14 586	26 515	11 930	81,8%					
dont clôture conventions de gestion déléguée - voirie	1 427	6 954	5 527	387,3%					
dont fonds de concours SDIS (Caseme Académie)	0	1 727	1 727						
dont aide à la pierre ANAH	783	1 960	1 177	150,3%					
dont fonds de concours et participations (enfouissement réseaux, NPNRU Belle-Belle, éclairage public...)	2 090	4 075	1 985	95,0%					
Avances - ZAC et autres	6 003	2 757	-3 246	-54,1%					
Emprunt	44 278	24 732	-19 546	-44,1%					
Total	93 388	88 214	- 5 174	-5,5%	Total	90 194	87 942	- 2 252	-2,5%

* allocations compensatrices incluses

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La présentation de chaque rubrique permet de mesurer la part de chaque nature de recette dans ces évolutions.

▪ Les contributions directes : la fiscalité des ménages et des entreprises

De manière consolidée et dans un contexte économique incertain, les **contributions directes** continuent leur progression et passent de **117,3 M€ en 2023 à 120,2 M€ (soit + 2,5 %) sans augmentation des taux**. Le tableau suivant détaille cette évolution de manière plus précise à périmètre constant :

PRÉCISIONS TECHNIQUES : PREMIÈRES MAQUETTES BUDGÉTAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF EN M57

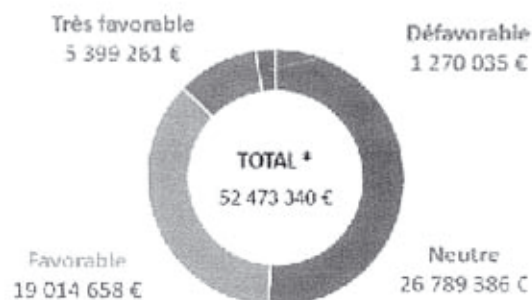
Pour mémoire, ce compte administratif est le premier présenté selon la **nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget principal, le budget annexe déchets et le budget lotissements économiques** (délibération de la collectivité prise en décembre 2023). Les maquettes budgétaires contiennent traditionnellement les informations du budget de l'année N-1. Cependant et exceptionnellement cette année, certaines données relatives au budget précédent ont dû être retraitées pour avoir des périmètres comptables comparables entre les 2 exercices.

Pour avoir une information complète, la collectivité a ajouté en annexe de la délibération pour information également la maquette complète du CA 2023.

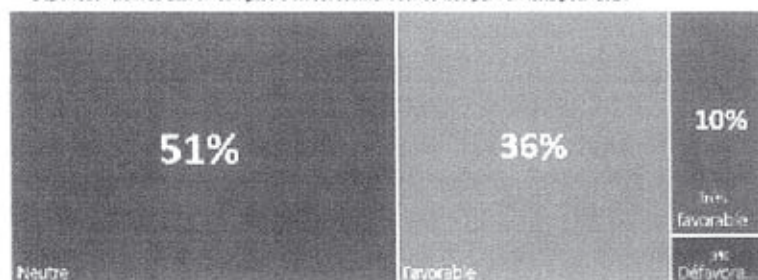
PRÉCISIONS TECHNIQUES PREMIÈRE « ANNEXE ENVIRONNEMENTALE »

Pour mémoire, l'article 191 de la loi de finances pour 2024 a introduit une nouvelle annexe au compte administratif dite « annexe environnementale des collectivités locales », afin de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique. Cette annexe permet de valoriser les choix d'investissement réalisés par les collectivités qui ont un impact positif sur l'environnement. La mesure de cet impact est le résultat d'un cheminement logique qui conduit à conclure qu'une dépense est favorable, défavorable ou neutre au regard d'un axe de la taxonomie européenne (pour 2024, il s'agit de l'atténuation au changement climatique).

Pour cette première année, cette étude a été menée par le cabinet Grant Thornton sur le périmètre réglementaire du CA 2024 (c'est-à-dire les budgets en M57 et uniquement sur 17 imputations comptables de la section d'investissement représentant 52,4 M€ et 3 000 lignes de dépenses examinées) grâce à la méthodologie développée sur le sujet par plusieurs acteurs publics (I4CE, AMF, France Urbaine, ADEME, , Ville de Paris, Métropoles, etc.). Les résultats sont les suivants :



* Dépenses relatives aux 17 comptes d'investissement concernés par l'annexe pour 2024

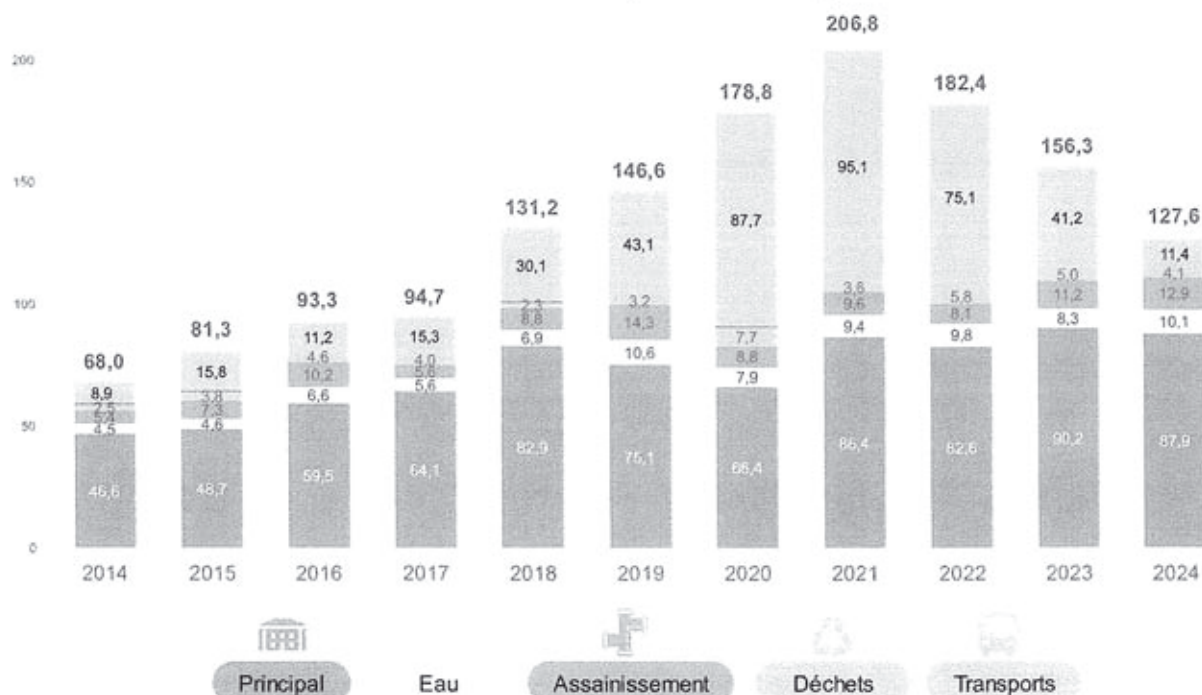


- Les dépenses classées en neutre concernent principalement des opérations d'investissement visant à entretenir la voirie existante. Sont concernés également plusieurs opérations d'aménagement de requalification urbaine sans impact majeur en termes de réduction des émissions de GES.
- La part favorable des dépenses se concentre principalement autour des opérations liées à la démarche « Territoire intelligent » ainsi qu'aux dépenses d'éclairage publique ayant permis des économies d'énergie significatives.
- Les dépenses très favorables concernent les investissements en lien avec le développement des mobilités douces, les rénovations énergétiques performantes des bâtiments ainsi que l'achat de véhicules à faible émission.
- Les opérations ayant un impact direct sur les sols (artificialisation nouvelle) ainsi que les achats de véhicule thermique sont classés en défavorable.

→ L'INVESTISSEMENT EN 2024

En 2024, Angers Loire Métropole totalise **127,6 M€** de dépenses d'investissement contre 156,3 M€ en 2023 (soit **-18,4 %**) marquées par la fin des travaux du tramway (-34 M€ entre 2023 et 2024) et le niveau d'investissement élevé du budget principal.

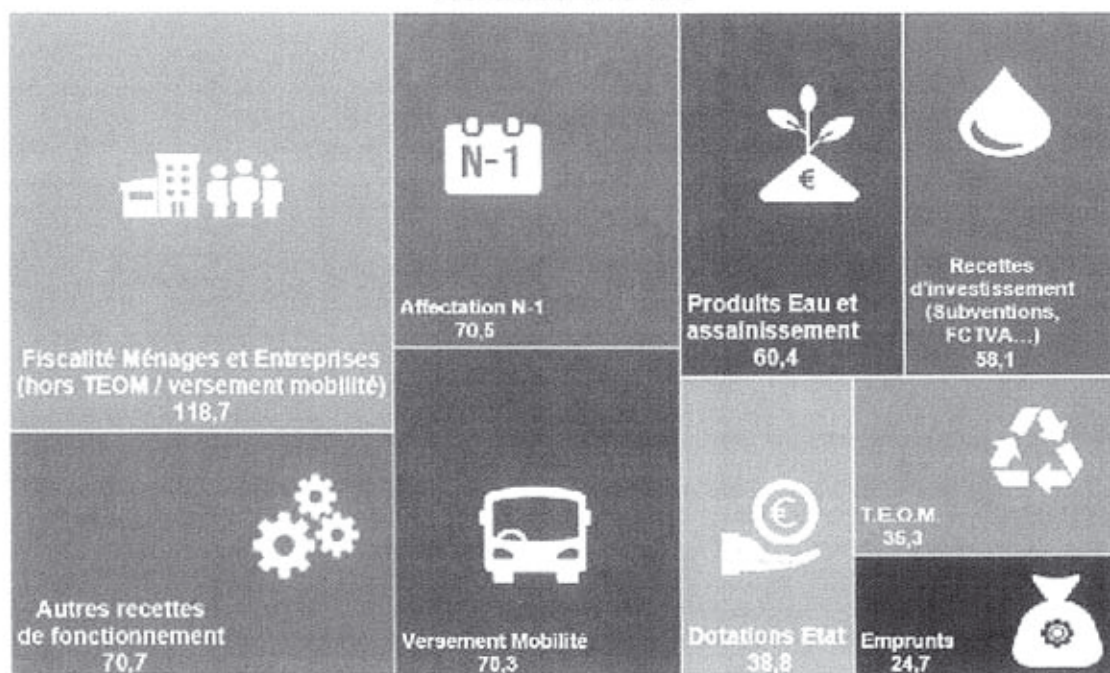
Evolution des dépenses d'investissement
(hors dette - en M€)



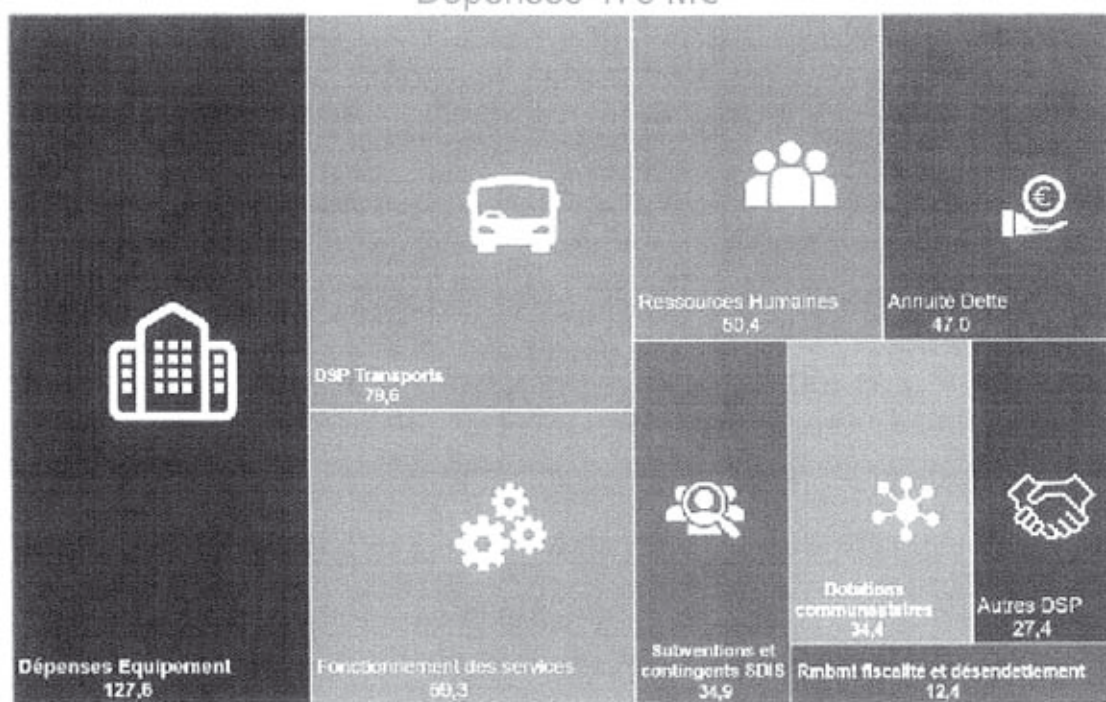
La suite du rapport s'attachera à présenter de manière synthétique le budget principal et les différents budgets annexes en reprenant à chaque fois :

- Un tableau présentant les réalisations par section,
- Un commentaire autour des principales dépenses et recettes de fonctionnement,
- Les conséquences de ces éléments sur les niveaux d'épargne et d'emprunt,
- Les principaux projets d'investissement associés à l'exercice 2024.

Recettes 548 M€



Dépenses 473 M€



Pour faciliter la lecture, la participation du budget principal aux budgets annexes a été retraitée pour un montant de 17 192 K€ en dépense et en recette.

→ RÉSULTATS ET BALANCE DÉTAILLÉS PAR BUDGET

* RÉSULTATS 2024 DÉTAILLÉS PAR BUDGET

Le résultat global de clôture 2024 s'élève à **60,6 M€**. Le montant des restes à réaliser atteint **30,5 M€** en charge nette. Au final, l'excédent de clôture disponible après financement des reports est donc de **30,1 M€** (60,6 M€ de résultat - 30,5 M€ de reports) et se détaille par budget de la manière suivante :

(en milliers d'Euros)

										
		Principal	Eau	Assain ¹	Déchets	Aéroport	Transports	Réseaux de chaleur	Lot. Eco.	Total tous budgets
Résultat de clôture 2023	(A)	22 999	9 807	10 993	12 838	99	335	806	-1 635	56 242
Résultats Exercice 2024	(B)	5 126	-338	8 144	11 832	3	31 929	17 970	119	74 785
Part du résultat N-1 affectée en investissement (1068)	(C)	4 851	3 669	12 025	9 722	0	21 703	18 499	0	70 470
Résultats de clôture 2024	(D) = A+B-C	23 273	5 800	7 112	14 948	102	10 561	278	-1 516	60 557
Reports	(E)	13 698	830	3 029	3 379	75	8 387	1 052	0	30 449
Excédent ou déficit 2025 après report	(F) = D-E	9 576	4 970	4 083	11 568	27	2 174	-774	-1 516	30 108

* BALANCE GÉNÉRALE DÉTAILLÉE PAR BUDGET

De la même manière, ce tableau précise comment se décomposent par budget les niveaux d'épargne présentés précédemment pour 2024 :

(en milliers d'Euros)

Mouvements Réels (Hors OCLT)									
	Principal	Eau	Assain ¹	Déchets	Aéroport	Transports	Réseaux de chaleur	Lot. Eco.	Total CA 2024
Fonctionnement									
Recettes Fonct.	189 702	32 383	28 008	44 957	779	114 254	1 396	119	411 598
Dépenses Fonct.	148 842	21 738	17 855	36 058	657	84 691	314	0	310 155
Epargne de gestion	40 860	10 645	10 153	8 900	121	29 563	1 082	119	101 442
Intérêts	5 610	534	674	70	0	6 926	354	0	14 169
Epargne brute	35 250	10 110	9 479	8 829	121	22 637	727	119	87 274
Capital	15 734	1 624	675	402	0	14 001	388	0	32 823
Epargne nette	19 516	8 487	8 805	8 428	121	8 636	339	119	54 451
Investissement									
Dépenses Invest.	87 942	10 147	12 875	4 089	143	11 457	955	0	127 608
Désendetttement	0	2 578	0	2 802	0	0	0	0	5 380
Recettes Invest.	73 549	3 900	12 214	10 295	24	34 751	18 585	0	153 319
Autres Recettes	43 966	231	189	573	24	13 048	86	0	58 117
Emprunt	24 732	0	0	0	0	0	0	0	24 732
Affectation du résultat N-1 sur inv.	4 851	3 669	12 025	9 722	0	21 703	18 499	0	70 470
Solde Investissement	-14 393	-8 825	-661	3 404	-119	23 294	17 630	0	20 331
Résultat Exercice	5 126	-338	8 144	11 832	3	31 929	17 970	119	74 785
Résultat Clôture après reports	9 576	4 970	4 083	11 568	27	2 174	-774	-1 516	30 108

Prend acte de la situation financière globale de clôture de l'exercice, après prise en compte des résultats antérieurs et des reports, comme suit :

	Résultat de clôture fin 2023	Part Affectée à l'investissement en 2024	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture avant reste à réaliser	Solde des reste à réaliser	Résultat de clôture
 Budget principal	22 998 821,37	4 851 289,44	5 125 685,84	23 273 217,77	-13 697 596,02	9 575 621,75
Budget eau	9 806 857,33	3 668 738,25	-338 103,24	5 800 015,84	-829 961,73	4 970 054,11
 Budget assainissement	10 992 672,45	12 025 393,12	8 144 278,36	7 111 557,71	-3 029 004,71	4 082 553,00
 Budget déchets	12 837 928,85	9 722 458,83	11 832 331,11	14 947 801,13	-3 379 337,17	11 568 463,96
 Budget aéroport	98 890,66	0,00	2 825,80	101 716,46	-74 838,30	26 878,16
 Budget transport	335 054,87	21 703 148,24	31 929 075,29	10 560 981,92	-8 386 566,78	2 174 415,14
Budget réseaux de chaleur	806 260,99	18 498 722,86	17 970 435,80	277 973,93	-1 052 049,72	-774 075,79
Budget lotissements économiques	-1 634 959,81	0,00	118 944,20	-1 516 015,61	0,00	-1 516 015,61
Budget général	56 241 526,71	70 469 750,74	74 785 473,18	60 557 249,15	-30 449 354,43	30 107 894,72

Budget principal :

Le conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

Abstentions : 9, M. Yves AUREGAN, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, M. Jean-François GARCIA, M. Bruno GOUA, M. Anthony GUIDAULT, Mme Marielle HAMARD, Mme Elsa RICHARD, Mme Claire SCHWEITZER, Mme Céline VERON.

Budget annexe transports :

Le conseil adopte à l'unanimité des suffrages exprimés

Abstentions : 8, M. Yves AUREGAN, Mme Elsa RICHARD, M. Anthony GUIDAULT, Mme Claire SCHWEITZER, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Céline VERON, M. Bruno GOUA, Mme Marielle HAMARD.

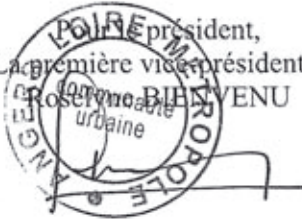
Budgets annexes eau /assainissement / déchets /aéroport / réseaux de chaleur /lotissements économiques :

Le conseil adopte à l'unanimité

N'a pas pris part aux votes : M. Christophe BECHU (sorti de la salle).

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes ou sur le site télérecours dans un délai de deux mois.

POUR le président,
La première vice-présidente,
Roselyne BIESSE VENU



Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : DEL-2025-127

Objet de l'acte : Compte administratif 2024 - Approbation

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 2 - Délibérations
budgétaires avec budgets primitifs, budgets supplémentaires ou
comptes administratifs

Date de l'acte : 10 juin 2025

Annexe : Annexe Emprunts

Maquette Budget Annexe Aéroport

Maquette Budget Annexe Assainissement

Maquette Budget Annexe Déchets

Maquette Budget Annexe Eau

Maquette Budget Annexe Lotissement Economique

Maquette Budget Annexe Réseaux de chaleur

Maquette Budget Annexe Transports

Maquette Budget principal

Identifiant de télétransmission : 049-244900015-20250610-lmc1H47569H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H47569H1

Date de transmission en Préfecture : 17 juin 2025

Date de réception en Préfecture : 17 juin 2025